ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi libre et Midi libre Dimanche, journaux habilités à publier les annonces légales par arrêté préfectoral.
Conformément à l'arrêté du ministère de la culture et de la communication du 21/12/2017, modifiant l'arrêté du 21/12/2012, relatif aux tarifs annuels et aux modalités des annonces judiciaires et légales, le tarif à la ligne est fixé à 4,07 € ht pour 40 signes ou espaces ou 1,78 € ht le mm/col.
Contact : **Midimédia** Tél **04.67.07.69.35** ou **04.3000.2020** – Fax **04.67.07.69.39** – Courriel : **annonces.legales@midilibre.com**

AVIS PUBLICS

Enquêtes publiques

181111

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Les Angles

enquête publique unique portant sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), le projet de zonage d'assainissement des eaux usees et des eaux pluviales et la proposition de périmètre délimité des abords (PDA)

1- Objet, date et durée de l'enquête publique unique

Monsieur le Maire informe le public que par arrêté municipal en date du 25 mai 2020 a été prescrite l'enquête publique unique portant conjointement sur :

- le projet d'élaboration du PLU de la commune de Les Angles arrêté par délibération du conseil municipal du 18 décembre 2019,

- le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de Les Angles,

- la proposition de Périmètre Délimité des Abords sur le monument historique « les murs d'enceinte, la tour carrée et l'Eglise du presbytère ».

Cette enquête publique unique se déroulera du 15 juin au 17 juillet inclus, soit pendant 33 jours consécutifs.

Les caractéristiques principales du projet de PLU sont :

- sauvegarder l'identité agricole et naturelle du territoire,

- prévoir un développement urbain maîtrisé, soucieux de l'économie de l'espace,

- promouvoir un cadre de vie de qualité.

Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales a pour caractéristiques principales de :

- délimiter les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif,

- déterminer des mesures pour limiter l'imperméabilisation des sols,

- prévoir des installations pour assurer la collecte et le stockage des eaux pluviales.

La proposition de Périmètre Délimité des Abords a vocation à se substituer au périmètre de protection automatique de 500 mètres défini par la loi autour du monument historique « les murs d'enceinte, la tour carrée et l'Eglise du presbytère » et ainsi prendre en compte la réalité et la spécificité des lieux ainsi que les enjeux urbains, patrimoniaux et paysagers du site.

2- Décision adoptée au terme de l'enquête publique unique et autorité compétente pour prendre la décision d'approbation

L'autorité compétente pour approuver l'élaboration du PLU à l'issue de l'enquête publique unique est le conseil municipal de Les Angles. Sous réserve que l'économie générale du PLU ne soit pas remis en cause, il pourra, au vu des résultats de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, décider d'apporter s'il y a lieu des modifications au projet de PLU en vue de son approbation.

L'autorité compétente pour approuver la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales éventuellement modifié pour tenir compte des conclusions de l'enquête publique est le conseil communautaire de Grand Avignon.

Conformément au code du patrimoine, la proposition de Périmètre Délimité des Abords éventuellement modifié pour tenir compte des conclusions de l'enquête publique sera soumis au conseil municipal de Les Angles pour accord en vue de sa création par arrêté du Préfet de Région, et de son annexion au PLU au titre des servitude d'utilité publique, conformément au code de l'urbanisme.

3- Nom et qualités du commissaire enquêteur

Monsieur Alain ORIOL, ingénieur hydraulique AEP et assainissement, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif pour conduire l'enquête publique unique.

4- Lieu, jours et heures ou le public pourra consulter le dossier d'enquête unique et présenter ses observations sur le registre ouvert à cet effet et lieu où toute correspondance relative à l'enquête peut être adressée au commissaire enquêteur

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique unique consultable aux services techniques, avenue Boileau aux angles pendant 33 jours consécutifs à compter du 15 juin 2020 aux jours et heures habituels d'ouverture (8h-12h et 13h45-17h15), soit : du 15 juin 2020 au 17 juillet 2020 inclus et consigner éventuellement ses observations :

- sur le registre d'enquête publique unique ou,

- les adresser par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, - Services Techniques – Avenue Boileau – 30133 Les Angles

- les adresser par voie électronique à Monsieur le Commissaire Enquêteur - Mairie de Les Angles par la messagerie plu@lesangles30.eu

Un poste informatique est mis à disposition du public aux services techniques (avenue Boileau 8h-12h et 13h45-17h15) sur lequel le public pourra consulter le dossier d'enquête publique.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique unique auprès de la mairie de Les Angles.

Le dossier d'enquête publique unique et les observations de la population régulièrement mises en ligne seront consultables sur le site internet de la commune : www.ville-les-angles.fr

5- Lieu, jours et heures où le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations

Monsieur le Commissaire Enquêteur recevra le public aux services techniques de Les Angles :

- jeudi 18 juin de 14h à 17h

- mercredi 1er juillet de 9h à 12h

- vendredi 10 juillet de 9h à 12h

- vendredi 17 juillet de 14h à 17h

6- Durée et lieu où, à l'issue de l'enquête publique unique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur

Ces documents seront tenus à la disposition du public pendant un an aux services techniques de Les Angles aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi que le sur le site internet de la commune www.ville-les-angles.fr

7 - Informations environnementales et lieux où ces documents peuvent être consultés

L'évaluation environnementale contenue dans le rapport de présentation du projet de Plan Local d'Urbanisme a fait l'objet d'un avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) d'Occitanie en date du 13 mars 2020, consultable dans le dossier d'enquête publique.

Le projet de zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales a été dispensé de la mise en œuvre d'une évaluation environnementale par décision de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) d'Occitanie en date du 24 mars 2020, consultable dans le dossier d'enquête publique. Les informations environnementales sont consultables dans le mémoire justificatif du zonage d'assainissement des eaux usées.

L'ensemble des données environnementales sont comprises dans le dossier d'enquête publique disponible aux services techniques et sur le site internet.

8- Identité des personnes responsables auprès desquelles des informations peuvent être demandées

Le maître d'ouvrage de l'élaboration du PLU est la commune de Les Angles dont le siège administratif est situé rue Jules Ferry. Des informations peuvent être demandées auprès du service technique, avenue Boileau au 04 90 25 50 74.

Le maître d'ouvrage du zonage d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales est la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon représentée par son Président Monsieur Patrick VACARIS et dont le siège administratif est situé au 320 chemin de Meinajariès à Avignon. Des informations peuvent être demandées auprès du service technique, 320 chemin de Meinajariès au 04.90.84.47.00.

Le maître d'ouvrage du Périmètre Délimité des Abords du monument historique est le Préfet de Région Occitanie, sur proposition de l'Architecte des Bâtiments de France. Des informations peuvent être demandées auprès de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Gard, 2 rue Pradier 30 000 NIMES, tél : 04.66.29.01.65.

9- Adresse des sites internet sur lequel des informations relatives à l'enquête publique unique pourront être consultées

Le dossier d'enquête publique unique est consultable sur le site internet de la commune de Les Angles : www.ville-les-angles.fr

Avis administratif

Collectivités
vous dématérialisez vos procédures de commande publique et vos échanges administratifs et réglementaires.

Entreprises/fournisseurs
vous répondez aux marchés publics de manière totalement dématérialisée.

COMMANDEZ VOTRE CERTIFICAT DE SIGNATURE ELECTRONIQUE

Vos bénéfices :

- Signature électronique RGS** - EIDAS * *validité 3 ans*
- Utilisation simple et facile avec accompagnement sur mesure
- Livraison rapide sur votre site *délai de 3 semaines*
- Service clés en main à partir de 336€ HT *livraison incluse*

En partenariat avec certeurope

L'Agence COM · MEDIAS · PUB

Un service du Groupe La Dépêche (La dépêche du Midi, Midi Libre, L'indépendant, Centre Presse de l'Aveyron, La Nouvelle République des Pyrénées, Le Petit Bleu)

Directement en ligne sur https://portail-pki.certeurope.fr/ws/groupeladepeche
Renseignement au 04.67.07.69.46

181341

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Préfet du Gard

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Demande d'autorisation d'exploitation d'un abattoir d'ovins durant la fête de l'Aïd Al Adha 2020 sur la Commune de Vestric et Candiac

Dans le cadre de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence prorogée par la loi n°2020-546 du 11 mai 2020, pour faire face à l'épidémie de covid-19 et au regard des dispositions du décret n°2020-412 du 8 avril 2020, la demande d'autorisation d'exploitation d'un abattoir durant la fête de l'Aïd Al Adha 2020, sur la commune de Vestric et Candiac, sera mise à la disposition du public :

- du lundi 29 juin 2020 au vendredi10 juillet 2020 inclus, sur le site internet des services de l'Etat dans le Gard à l'adresse suivante: http://www.gard.gouv.fr (rubriques : politiques publiques/environnement/installations classées pour la protection de l'environnement/commune de Vestric et Candiac).

Les observations seront transmises exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante : pref-environnement@gard.gouv.fr

Ne seront prises en considération que les observations ayant été envoyées avant la fin de la consultation (cf. date mentionnée ci-dessus), l'horodatage de la messagerie faisant foi.

Le présent avis sera affiché dans les mairies de Vestric et Candiac, Vauvert, Beauvoisin, Uchaud, Vergèze, Codognan, Le Cailar, Bernis et Aubord, ainsi que sur le site de l'abattoir. Il sera également mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat dans le Gard et publié dans le Midi Libre et la Gazette.

L'autorité compétente pour prendre la décision sur ce projet est le préfet du Gard.

Des renseignements sur ce dossier peuvent être obtenus auprès de

M. Lionel CLAPPIER, 361 rue de la Carrierasse 30640 Beauvoisin,

tél : 06.85.80.33.65.

VIE DES SOCIÉTÉS

Création

181447

eleom avocats

SCP DONNADIEU BRIHI REDON CLARET ARIES
1210 AVENUE EOLE - TECNOSUD 2
66100 PERPIGNAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à NIMES du 30.05.2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme sociale :** Société à responsabilité limitée à associé unique **Dénomination sociale :** LLOPARC HOLDING **Siège social :** 1311 Avenue Maréchal Juin, 30900 NIMES **Objet social :** La souscription de toutes participations au capital de toutes sociétés ; Et notamment la prise de participation, par achat, souscription, apport, fusion dans toutes entités juridiques avec ou sans personnalité morale et la réalisation de toutes opérations commerciales ; La gestion et l'animation, sous toutes formes appropriées, de ses participations ; La participation de la Société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement. **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés **Capital social** : 5 000 euros **Gérance** : Monsieur Gérard LLOP, demeurant 1311 Avenue Maréchal Juin, 30900 NIMES. **Immatriculation** de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NIMES. Pour avis La Gérance

Assemblée générale

181452

LES VIGNERONS DE LEDIGNAN
30350 LEDIGNAN
Agrément : 14 248
N° RCS : 775880933 RCS Nîmes

CONVOCATION

Les adhérents sont invités à participer à l'assemblée générale extraordinaire le : **9 juillet à 17H30** à la cave.

ORDRE DU JOUR

- Rapport du conseil
- Mise en conformité des statuts avec l'arrêté du 20 février 2020 portant homologation des statuts type des sociétés coopératives agricoles
- Levée de l'option période probatoire et modification corrélative des statuts
- Pouvoirs pour les formalités

Cette AGE sera suivie d'une assemblée générale ordinaire qui se tiendra au même lieu à 18H00

ORDRE DU JOUR

- Compte-rendu moral et financier
- Résultat R2018 et affectation du résultat
- Rapport du commissaire aux comptes
- Approbation des comptes et résolutions
- Renouvellement des membres sortants
- Questions diverses

Le Conseil d'administration

Les petites annonces entre particuliers

L'immobilier du Languedoc-Roussillon et de l'Aveyron

Parution mardi, jeudi, dimanche
04 3000 7000

Rédigez votre petite annonce ou connectez-vous sur www.midilibre-annonces.com
(En majuscule, sans abréviation avec un espace entre chaque mot)

Choisissez votre formule et votre édition (Tarifs T.T.C. - 5 lignes + internet inclus).

Immobilier - Sans photo

Éditions	Formule trio • simple (3 jours)	Formule trio • 2 semaines (6 jours)
☐ Toutes éditions	☐ 20€ (une édition)	☐ 31,50€ (une édition)
☐ Aude	☐ 30€ (deux éditions)	☐ 48,50€ (deux éditions)
☐ P.-O.	☐ 63,50€ (toutes éditions)	☐ 90€ (toutes éditions)
☐ Gard-Lozère	**Formule trio • 3 semaines** (9 jours)	**Ligne supplémentaire**
☐ Aveyron	☐ 43,50€ (une édition)	☐ 3,50€ (une édition)
☐ Hérault	☐ 63,50€ (deux éditions)	☐ 8€ (deux éditions)
	☐ 117€ (toutes éditions)	☐ 10,50€ (toutes éditions)

Par courrier Votre annonce passera sous 48 h après réception de votre règlement, selon le jour de parution. Remplissez ce bon de commande et renvoyez-le avec votre chèque bancaire à l'ordre de :
L'AGENCE MidiMédia - Service petites annonces - Rue du Mas de Grille - 34430 Saint-Jean-de-Védas

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

..... Ville : .....

Code postal : ✆

Gagnez du temps et enregistrez votre annonce
Par internet : **www.midilibre-annonces.com** - Rubrique AUTO - IMMO - BONNES AFFAIRES - SERVICES - ANIMAUX
Service RENCONTRES nous contacter par téléphone.
Par téléphone : votre annonce avec paiement par carte bancaire au **04 3000 7000** service particuliers.
L'Agence COM · MEDIAS · PUB